

Zoom sur Expérience

n° 2

Banque Internationale de Documents des
Villes Éducatrices



Titre

Le Pôle culturel Max Jacob de Quimper

Données basiques

Ville: Quimper

Pays: France

Nombre d'habitants: 67.255

Thèmes: Associationnisme et participation, développement urbain, art et humanités, formation tout au long de la vie

Principes de la Charte des Villes Educatrices: 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 14, 18

Résumé

La Ville de Quimper a souhaité favoriser les échanges entre pratiques culturelles, développer les rencontres entre artistes et habitants et promouvoir une véritable diversité culturelle par la mise en œuvre d'un nouveau projet : le **Pôle culturel Max Jacob**.

Le pôle aura vocation à susciter toutes formes d'expérimentations, tant dans le domaine de la création artistique que dans celui de la médiation et du « faire ensemble ». Implanté en proximité d'un quartier en mutation, celui de la gare, il sera un lieu ouvert sur la ville et à toutes les générations. De nombreuses propositions y disposeront d'espaces adaptés, aménagés autour d'un ancien théâtre réhabilité, le Théâtre Max Jacob. Il y aura des espaces



Vue de la future Alvéole Son - Cabinet Berranger & Vincent

pour les musiques actuelles avec des studios de répétition, des salles de cours, des salles de pratiques collectives pour toutes les musiques, les arts plastiques avec un lieu d'exposition, un espace de travail et de performance, le spectacle vivant avec des espaces de diffusion et de résidence, la culture bretonne dans toute sa diversité : langue, musique, danse, etc. Le site comprendra d'ailleurs aussi un espace pédagogique dédié à la découverte du jardinage.

Le projet du pôle Max Jacob rassemble des structures qui s'investissent dans le domaine de l'éducation de façon diverse (association de théâtre jeune public, musiques amplifiées, conservatoire, école d'art, culture bretonne, etc.). Le pôle permet de mettre en synergie ces différentes expériences, avec l'objectif de proposer des parcours éducatifs transversaux.

La gouvernance du pôle Max Jacob, rassemblant de nombreux acteurs du territoire, prendra une forme originale. La Ville a en effet souhaité une véritable co-construction du projet avec un ensemble d'acteurs culturels sur le territoire et la citoyenneté.

Objectifs

- Dédier un site à l'expérimentation, à l'invention d'une nouvelle présence de l'art et de la culture dans la ville, en intégrant notamment un espace de vie et de convivialité.
- Créer les conditions de nouvelles rencontres et de véritables échanges entre les artistes et les habitants.
- Accompagner les pratiques artistiques et culturelles.

Méthode

A l'automne 2008, la ville de Quimper organisait les **États généraux de la Culture**. Ouverts à tous, ils avaient pour objet de débattre de la politique culturelle. Cette rencontre a permis d'affirmer la volonté de créer un nouveau pôle culturel et artistique dédié à l'expérimentation autour du théâtre Max Jacob.

La première phase de la réflexion a consisté, en 2009, à recueillir les attentes, les besoins exprimés par le collectif d'acteurs culturels et par les élus. Il s'agissait, avant toute décision, de pouvoir partager un certain nombre de considérations, d'avis et de positions pour dégager un consensus sur le futur du pôle Max Jacob. Des intervenants extérieurs sont venus nourrir les réflexions de leurs expériences dans le domaine de la mise en œuvre de projets culturels innovants. Parallèlement à ces visites, des ateliers ont été animés par un spécialiste des politiques culturelles, avec les acteurs afin d'élaborer un protocole d'accord éthique qui exprime les valeurs partagées et les principes sur lesquels repose cette nouvelle démarche.

La Ville de Quimper a travaillé de manière concertée à l'élaboration du projet culturel et artistique, puis du programme technique du pôle, finalisé en 2010. Un groupe de travail spécifique a été mis en place concernant le futur lieu de convivialité du pôle, regroupant des habitants, des acteurs économiques et des acteurs culturels.

Un appel à projet a été lancé en 2010 en direction des acteurs investis dans la construction du projet afin de « préfigurer » le futur pôle Max Jacob. Cet appel à projet a donné lieu à des propositions diverses : journée festive ouverte aux familles, sensibilisation aux logiciels libres et à la création numérique à destination d'étudiants et du tout public, aménagement d'un nouvel espace d'exposition pour exposer les travaux d'enfants, etc.

Le concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des espaces du pôle a été gagné récemment par le cabinet d'architectes Berranger & Vincent.

La construction du projet est transversale, avec la volonté de développer une approche globale au sein de la collectivité. L'ensemble des services de la ville sont investis dans le projet.

Le pôle Max Jacob représente un budget d'investissement total de 14.2 M €. Il fait l'objet d'un financement conjoint de la ville, du département du Finistère, dans le cadre du contrat de territoire, et de la région de Bretagne, dans le cadre du contrat de pays.



Atelier Musique et Danse du Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique de Quimper (Avril 2011)



10 ans de l'association Très Tôt Théâtre, le 10 octobre 2010 dans le jardin du théâtre Max Jacob
Photographie : Pascal Perennec

Contexte social et urbain

Capitale historique et culturelle de la Cornouaille, en Bretagne, le rayonnement de Quimper va bien au-delà de son statut de ville moyenne, 67 255 habitants, et de son territoire 84,45 km².

Population par tranches d'âge: les moins de 25 ans représentent 31% de sa population et les plus de 65 ans 17%.

3,2% de la population est immigrée.

La ville présente un taux de chômage faible (5,6%).

Depuis le 1er janvier 2000, la ville s'est associée aux communes environnantes (Ergué-Gabéric, Guengat, Plogonnec, Plomelin, Plonéis et Pluguffan) pour former une communauté d'agglomération, **Quimper communauté**, qui compte 85 410 habitants.

L'agglomération quimpéroise est le premier pôle d'emploi de la Cornouaille. L'essentiel de ces emplois est réparti dans les secteurs des services administratifs et de l'industrie agroalimentaire. L'activité industrielle (dont le BTP) et le tourisme occupent aussi une place importante dans l'économie du territoire. Dans les années 80, de nombreux établissements travaillant dans des secteurs traditionnels ont cessé leur activité ou ont évolué, notamment dans les secteurs de la conserverie, de la biscuiterie, de la confection et de la faïence.

L'évaluation du projet est actuellement en cours. Elle s'effectue à partir du protocole d'accord éthique du Pôle Max Jacob. Il est prévu que la première tranche du projet architectural soit inaugurée fin 2013.

Points forts :

- une implication de structures multiples, diverses, dans la construction d'un projet partagé autour de la culture (mairie, acteurs et structures culturels, les habitants, etc.).

Point faibles :

- un projet à ses débuts, qui doit encore gagner en visibilité pour les habitants.
- la diversité des structures impliquée est aussi source de conflit.

Évaluation

Ressources

Présentation du Pôle Culturel par le Maire de Quimper, Mr Bernard Poignant :

http://www.dailymotion.com/video/xckma_budget-2010-le-pole-max-jacob-nouve_news

Contact

Organisation : Mairie de Quimper

Contact : Mme Sandrine Maignan

Direction du développement culturel et socioculturel – Directrice

E-mail : sandrine.maignan@mairie-quimper.fr

Téléphone : +33 298988900



Cathédrale de Quimper © Ackles29

Vous pouvez consulter plus de 1.000 expériences éducatrices au site web de la Banque Internationale de Documents des Villes Educatrices :

<http://w10.bcn.es/APPS/edubidce/pubPortadaAc.do>